


Les anti-TNF alpha

 **Mode d'action** : le TNF alpha est un des médiateurs chimiques identifiés dans le processus inflammatoire. Dans la polyarthrite rhumatoïde (PR), le TNF alpha est produit en excès. On a su développer et produire des anticorps monoclonaux (biomédicaments) qui ciblent ces médiateurs particuliers pour en neutraliser une partie. L'action des anti-TNF alpha est ciblée et efficace.

- ✓ On dispose de **5 médicaments anti-TNF alpha de référence** mais aussi de plusieurs biosimilaires (*anticorps monoclonaux similaires aux biomédicaments de référence qui sont tombés dans le domaine public*) pour traiter la PR.
- ✓ Ils sont habituellement **prescrits en association avec du méthotrexate (MTX)** pour plus d'efficacité. En cas d'intolérance au MTX, ils peuvent être prescrits en monothérapie.
- ✓ Ils sont **utilisés depuis une vingtaine d'années en France**. Leur efficacité mais aussi leurs éventuels effets secondaires sont **bien connus des rhumatologues**, c'est pourquoi ce sont les biomédicaments prescrits en première intention dès lors que le MTX seul (ou un autre traitement conventionnel) ne permet pas le bon contrôle de la PR.
- ✓ Ils agissent sur l'inflammation durablement mais **il faut de 8 à 14 semaines pour qu'ils atteignent leur pleine efficacité**. Des anti-inflammatoires et des antidouleurs sont prescrits en conséquence pour couvrir cette période.

Un bilan, avec des examens spécifiques en fonction du médicament envisagé mais aussi de votre état de santé, est réalisé avant la première prescription afin de vérifier que vous ne présentez pas de contre-indication. À cette occasion, vos vaccins sont mis à jour et votre état dentaire est vérifié.

EN PRATIQUE :

PRESCRIPTION : La prescription initiale des anti-TNF est faite par le rhumatologue, puis le traitement peut être renouvelé par le médecin de ville.

CARTE DE SURVEILLANCE : Une carte de surveillance patient vous sera remise par votre rhumatologue. Elle contient des informations importantes de sécurité d'emploi de votre médicament, et sera à présenter à tout professionnel de santé susceptible de vous prendre en charge.

MODE D'ADMINISTRATION : Le mode d'administration dépend du traitement qui vous a été prescrit.

- Le Remicade® est administré en perfusion, à l'hôpital de jour. Une perfusion dure entre 1 à 2 heures ; l'hôpital vous gardera en général quelques heures supplémentaires après la perfusion, par mesure de sécurité.
- Les autres anti-TNF alpha se présentent sous forme d'injection, avec une seringue ou un stylo pré-remplis, à faire à domicile. Vous pouvez réaliser l'injection vous-même, demander à un proche, ou solliciter l'aide d'un infirmier.
Sortez la seringue ou le stylo du réfrigérateur 30 mn avant l'administration. Pensez à vous laver les mains, à vous désinfecter la peau et à alterner les sites d'injection sur différentes parties du corps ou à décaler de quelques centimètres le point d'injection par rapport au précédent.
- Ne pas recycler ou jeter le stylo pré-rempli dans les ordures ménagères.

INFECTIONS : l'effet immunosuppresseur des traitements peut vous exposer à un risque accru d'infection. Dans certains cas, si vous contractez une infection, il vous faudra suspendre votre traitement. Infections les plus fréquentes : infections respiratoires (bronchites, pneumonies), urinaires (cystites, pyélonéphrite) et cutanées.

INTERACTIONS : Les anti-TNF alpha ne doivent pas être utilisés en association avec l'anakinra et l'abatacept, qui sont d'autres biomédicaments. Ces interactions augmentent le risque d'infections sévères.

Ces informations sont à consulter à titre indicatif ; seul votre rhumatologue est en mesure de répondre à vos questions en fonction de vos besoins.

Sources : www.vidal.fr / <http://cri-net.com/>

Association Française des Polyarthritiques – www.polyarthrite.org

Maj déc. 2020

Anti-TFN alpha : REMICADE

Substance active : infliximab

Biosimilaires : Remsima®, Inflectra®, Flixabi®

Date d'autorisation de mise sur le marché (AMM) : 13 août 1999

Indication dans les RIC :

- Polyarthrite rhumatoïde
- Spondylarthrite ankylosante
- Rhumatisme psoriasique

Comment dois-je prendre Remicade® ?

Le traitement se fait par perfusion intraveineuse, à l'hôpital. La perfusion dure 2 heures. Vous serez ensuite gardé en observation pendant 1 à 2 heures.

La dose injectée est de 100 mg de Remicade® par perfusion.

À quelle fréquence ?

À l'initiation, une perfusion aux semaines 0, 2 et 4. Ensuite, la perfusion est renouvelée toutes les 6 à 8 semaines, en fonction de l'activité de la polyarthrite.

Quels sont les effets indésirables possibles ?

Comme tous les médicaments, Remicade® peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde. La plupart des effets indésirables sont légers à modérés. En tout cas, signalez à votre médecin tout signe anormal qui dure plus d'une journée, spécialement si vous avez de la fièvre. Les effets indésirables le plus souvent constatés sont : douleurs gastriques, nausées • infections virales : herpès, grippe • infections respiratoires, pulmonaires ou thoraciques : sinusite, bronchite, pneumonie • infection de la peau due à un champignon • maux de tête • rash cutané (urticaire).

Attention, liste non exhaustive qui présente les effets indésirables les plus courants. Consultez la notice du traitement pour la liste exhaustive.

Comment dois-je conserver Remicade® ?

Le traitement se conserve au réfrigérateur entre +2 et +8°, il ne faut pas le congeler.

Je désire avoir un enfant. Puis-je continuer ce traitement ?

Femme : Chez la femme en âge de procréer, une contraception efficace doit être utilisée pendant le traitement et au cours des 6 mois suivant son arrêt.

L'effet de ce médicament sur la grossesse est mal connu : son usage est déconseillé chez la femme enceinte. En cas d'injection du médicament durant la deuxième moitié de la grossesse, informez-en le médecin qui suit votre bébé ; des précautions particulières sont recommandées les premiers mois en raison d'un risque plus élevé d'infection.

L'allaitement est possible sous Remicade®.

Si vous avez reçu Remicade® pendant votre grossesse, il est important d'en informer votre pédiatre avant que votre bébé ne reçoive un vaccin. Votre bébé ne doit pas recevoir de vaccin vivant, comme le BCG, dans les 6 mois après sa naissance.

Homme : Vous pouvez continuer à prendre Remicade® pendant la conception.

Pour en savoir plus : www.lecrat.fr

Et si j'oublie mon traitement ?

Si vous avez oublié votre rendez-vous, contactez l'hôpital pour les prévenir et prendre un nouveau rendez-vous. La régularité est importante pour que votre traitement soit efficace : si vous avez tendance à oublier vos rendez-vous, pourquoi ne pas activer un rappel sur votre téléphone ?

Je dois me faire opérer. Quelle est la marche à suivre ?

Avertissez les professionnels de santé de votre traitement. Pour une intervention chirurgicale, y compris dentaire, il vous faudra arrêter le traitement 4 semaines avant.

Ces informations sont à consulter à titre indicatif ; seul votre rhumatologue est en mesure de répondre à vos questions en fonction de vos besoins.

Sources : www.vidal.fr / <http://cri-net.com/>

Association Française des Polyarthritiques – www.polyarthrite.org

Maj déc. 2020